



ATELIER PARTICIPATIF

Lutte contre les mégots abandonnés illégalement sur l'espace public

Date : 24 mars 2022

I – LE THEME A L'ORDRE DU JOUR : LUTTE CONTRE LES MEGOTS ABANDONNES ILLEGALEMENT SUR L'ESPACE PUBLIC

- Emmanuel MAZINGUE, élu référent du quartier Charles Arnould-Clairmarais, représentant Charles Germain, Adjoint au maire en charge du Dialogue Citoyen, a rappelé le dispositif « Inventons le Reims d'après » et a introduit l'atelier sur la lutte contre les mégots abandonnés illégalement sur l'espace public.
- Emmanuel DEBATY, Directeur des Déchets et de la Propreté, a présenté la démarche dans laquelle s'inscrit la ville de Reims sur la lutte contre la pollution par les mégots abandonnés sur la voie publique en présentant les actions existantes, la réglementation à respecter et les contraintes à prendre en compte.

II – LES ECHANGES EN ATELIER

- 32 rémois ont participé aux ateliers animés par les élus référents, issus des différents quartiers de la Ville.
- Un repérage des points chauds de concentration de mégots sur un plan de chacun des quartiers de la ville a été réalisé par les habitants.
- Une réflexion autour de la question « moyens et outils à mettre en place pour sensibiliser les consommateurs de tabac sur la lutte contre les mégots » a été entamée et différentes actions et solutions ont été mises en avant.
- Enfin, chaque groupe a présenté ses propositions devant l'assemblée.

III – LES IDEES PROPOSEES

- Les points chauds de concentration de mégots sur l'espace public ont été recensés par les habitants sur des plans récupérés ensuite par la Direction des Déchets et de la Propreté afin d'orienter les actions futures sur le terrain.

3 axes principaux se dégagent des propositions :

- L'information auprès des consommateurs de tabac pour les sensibiliser à la lutte contre les mégots
- La mise en place de cendriers et mobiliers urbains afin de lutter contre l'abandon des mégots sur l'espace public
- La verbalisation de l'abandon illégal de mégots sur l'espace public

IV – LA SUITE

- Les participants seront informés des actions menées par la Direction des Déchets et de la Propreté pour lutter contre l'abandon illégal des mégots sur l'espace public.

Retrouvez l'ensemble des propositions ci-après :



Charles Arnould - Clairmarais et La Neuville - Trois Fontaines

Inciter à la participation à des marches de nettoyage (clean walks)

- Reprendre des messages chocs pour diffuser aux entreprises et citoyens
- « La propreté n'est pas un conte de fée ! »
 - Distribution de flyers

Réaliser une sensibilisation par le biais des organismes logeurs afin d'empêcher les jets de mégots pas les fenêtres

Demander aux entreprises de Clairmarais (Buropôle) la mise à disposition pour leurs salariés, de réceptacles à mégots ; en assurer l'entretien ainsi que l'information du personnel

Devant chaque café ou point presse, restaurant...
OBLIGATION de trouver un cendrier

Appliquer des amendes
Type « actions citoyennes »



Laon- Zola - Neuchâtel - Orgeval

Passer par l'Association des commerçants du Faubourg de Laon pour diffuser l'information sur la propreté

Permettre de signaler les points chauds sur l'appli Reims Contact

Placer des cendriers avec éteignoirs : Place de Fermat, derrière la MQ Orgeval, près de l'Eglise Saint Paul, des Lycées Colbert, Roosevelt et Eiffel, aux stations de bus et de tramway (Danton, devant Eiffel...), devant les bureau de tabac, les brasseries, bars (Gauthier, café de l'armée rue Neufchâtel), devant un immeuble rue du Colonel Moll

Installer une borne de recyclage en vue de recycler les mégots (boîte aux lettres) dotée d'un écran pour inciter les fumeurs à y jeter les mégots ; la borne pose une question à chaque dépôt de mégots et le fumeur gagne un point à chaque bonne réponse. Economie circulaire. Connection à une application à télécharger sur son portable.

Prévoir la distribution de cendriers de poches et de supports sur la propreté lors des rentrées scolaires ou des inscriptions en universités, grandes écoles, lycées



Murigny, Croix-Rouge - Hauts de Murigny, Barbâtre - Saint Remi - Verrerie,

Maison-Blanche Ste Anne - Wilson

Le meilleur mégot est celui
qu'on ne produit pas !

Travailler en partenariat avec
Citura pour un affichage sur
les abris-bus

Sensibiliser les Directeurs
d'établissement scolaires

Prévoir des supports de
communication chez les
buralistes et y distribuer des
cendriers

Réaliser de l'information dans
les médias Reims
attractive/Union/Hebdo du
vendredi

Mettre en place de boîtes à
vote pour les mégots

Mettre à disposition des
cendriers de poches
disponibles gratuitement
dans les bars/tabacs

Dédier des poubelles
exclusivement aux mégots ou
des cendriers, sans nécessité
d'écraser les mégots



**Cernay - Epinettes - Jamin – Jaurès, Châtillons, Chemin-vert - Clemenceau - Europe,
Centre-ville, Bois d'amour - Courlancy - Porte de Paris**

Réaliser une diffusion municipale : « ne pas jeter ses mégots » et « utiliser les moyens mis à disposition »

Ne plus fumer devant les écoles comme celle du Général Carré

Sensibiliser ! Lancer un sondage auprès des fumeurs

Lancer un concours de ramasseurs de mégots (ludique)

Interdire de fumer dans les espaces verts

Augmenter la densité des cendriers de vote !

Mettre des cendriers (récupérateurs) au sol

Rendre obligatoire, pour chaque bar de mettre une table avec un cendrier devant sa devanture

Faire une œuvre d'art géante transparente à remplir comme un cendrier en associant un artiste local

